



Strasbourg, le 08 JAN. 2020

RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Pôle pédagogique

Inspection Pédagogique
Régionale

Affaire suivie par
Céline Mourot-Storck,
Michèle Schillinger et
Christophe Gleitz
IEN chargés des missions
Sciences 67 et 68
Michel Barthel
IA-IPR de mathématiques
CAST

Téléphone
03 88 23 38 71/38 59
/35 25
Fax
03 88 23 39 63
Mél.
ce.ipr
@ac-strasbourg.fr

Référence : COUR004
Circulaire Accro de
Sciences académiques
2019-2020

Adresse des bureaux
27 boulevard Poincaré
67000 Strasbourg

Adresse postale
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

La Rectrice

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de collège
s/c de Mesdames et Messieurs les Principaux de collège
Mesdames et Messieurs les enseignants de SEGPA
s/c de Mesdames et Messieurs les Directeurs de SEGPA
Mesdames et Messieurs les professeurs des écoles
s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education nationale

s/c de Mesdames les inspectrices d'académie, directrices
académiques des services de l'Education nationale
du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Objet : Accro de sciences académiques 2019-2020

PJ : une plaquette d'information et un flyer

Les missions départementales Sciences 67 et 68 vous proposent de participer au dispositif « **accro de sciences** » pour les classes d'école maternelle, de cycle 2 et de cycle 3 y compris les classes de sixième et de SEGPA. Vous en trouverez une présentation détaillée dans la plaquette ci-jointe.

L'objectif vise à faire vivre les démarches scientifiques, à coopérer et à développer l'esprit critique des élèves. Il comportera un défi annuel à choisir parmi ceux qui seront proposés sur les sites Sciences 67 et 68 au mois de janvier 2020. Chaque défi engage les élèves dans une recherche scientifique ou technologique à partir d'une situation de départ et d'un problème qu'ils sont invités à résoudre. L'année scolaire 2019-2020 étant marquée par la circulaire « transition écologique », les défis sont en lien avec la problématique du développement durable.

Une remise des prix au niveau académique avec exposition des démarches d'investigation aura lieu au mois de juin en partenariat avec la Maison pour la Science en Alsace.

Calendrier des opérations :

Janvier 2020 : diffusion d'une plaquette d'information et d'un flyer avec la circulaire académique, ouverture des sites 67 et 68 pour recueillir les intentions de participation, mise en ligne des défis par cycle avec un volet pour les classes bilingues.

4 mai 2020 : date limite d'inscription auprès des CPD sciences.

Début juin 2020 : date limite de retour des productions.

Juin 2020 : **Remise des prix avec exposition des productions retraçant les démarches scientifiques des classes participantes.**

Le dispositif « Accro de sciences » est une occasion de mettre en œuvre une démarche d'investigation en sciences ou en technologie au sein des classes ou dans le cadre d'un projet inter-degré. C'est la raison pour laquelle je vous engage à relever, avec vos élèves, un nouveau défi.

Très cordialement



Sophie BÉJEAN
Rectrice de l'académie de Strasbourg,
Chancelière des universités d'Alsace

PJ : 2

- Maquette de présentation « Accro de sciences »
- Flyer « Accro de sciences 2019-2020 »

Copie : IA-IPR de physique-chimie, de technologie et de SVT